



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 16 mars 2015

Communiqué de presse

HABITAT ET HÉBERGEMENT : L'ÉTAT ET LES ACTEURS DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS SE MOBILISENT POUR LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a présidé le premier comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) le mercredi 11 mars en préfecture de région. Avec l'adoption de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), le comité régional de l'habitat a intégré la question de l'hébergement pour renforcer les synergies avec le logement et favoriser ainsi des politiques d'accès durable au logement.

Soutien fort de l'État à la rénovation des logements privés

Le préfet se félicite de la poursuite du **plan de rénovation énergétique de l'habitat** en 2015 avec des résultats sur le **programme Habitat Mieux** de l'Anah. En 2014, 2 400 propriétaires occupants ont bénéficié d'une aide pour la rénovation énergétique de leur logement permettant ainsi de lutter contre la précarité énergétique. Pour la moitié d'entre eux, ils ont bénéficié d'un gain énergétique de plus de 35 %. En outre, plus de 2 400 logements HLM ont obtenu des aides pour les rénovations (crédits européens, eco-PLS...) et plusieurs milliers de foyers ont été soutenus pour la rénovation énergétique du logement (prêts Eco-PTZ, crédits d'impôt développement durable).

En 2014, l'Anah a plus globalement soutenu la **rénovation de 3 150 logements** dans la région Nord – Pas-de-Calais, pour un total de 41 millions d'euros de subvention et 70 millions d'euros de travaux. En 2015, l'Anah consacrera une dotation de 38 millions d'euros à la rénovation du parc privé.

7 500 nouveaux logements sociaux et 14 millions d'aides directes de l'État pour 2015

L'objectif régional est de financer **7 500 nouveaux logements sociaux en 2015**. Ce renforcement de la production de logements sociaux est justifié par les besoins importants dans une région où la vacance dans le parc social est l'une des plus faibles de France. **14 millions d'euros d'aides directes** sont réservés par l'État pour soutenir les projets de construction des organismes HLM. Par ailleurs, l'État a pris en 2014 un ensemble de mesures qui vise à faciliter la construction : la loi ALUR pose les fondements d'une relance durable de la construction complétée par le plan de relance du logement adopté en août 2014.

Un bilan 2014 positif avec une priorité aux populations fragiles

En 2014, l'État a financé **6 860 nouveaux logements sociaux** en région, en augmentation de 12 % sur 2 ans. Cette hausse résulte des efforts conjugués des acteurs régionaux du logement. Avec 1 700 logements très sociaux, une priorité forte a été donnée aux populations les plus fragiles et prioritaires dans la mise en œuvre du droit au logement opposable. Près de 1 300 de ces logements sont par ailleurs directement réservés à des publics spécifiques comme les personnes âgées ou les étudiants. **17 millions d'euros** de subventions directes ont été octroyés aux organismes HLM constructeurs pour atteindre ces résultats.

Avis favorable sur l'agrément de l'observatoire des loyers lillois

Le CRHH a émis un avis favorable à la demande d'agrément de l'observatoire des loyers de l'agglomération lilloise envoyée au ministère en charge du logement. Il permettra de connaître les prix de loyers et de suivre leurs évolutions pour Lille.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59